



Procès-verbal du Conseil d'École du mardi 16 Octobre 2018

Membres avec voix délibérative :

M BONNEFOY Patrick	Directeur, Président du Conseil d'École	Présent
M Claude Bénard	Enseignant MS	Présent
Mme Nathalie Malossi	Enseignante MS et CE2	Présente
Mme Bérengère Mira	Enseignante GS	Présente
M Maxime CARESMEL	Enseignant GS et CE1	Présent
Mme Léna Cohen	Enseignante CP	Présente
Mme Cathy Filloux	Enseignante CP, coordinatrice filière bilingue	Présente
Mme Alice HIBLOT	Enseignante CE1	Présente
Mme Alicia Paus Zaidi	Enseignante CE2	Présente
M Fabien CHRISTIAN	Enseignant CM1	Absent excusé
Mme Maud Chatelain	Enseignante CM1	Présente
M Omar Latrèche	Enseignant CM2	Présent
Mme Sylvie Huteau	Enseignante CM2	Présente
Mme Miriam Pratt	Enseignante anglais	Présente
Mme Freddy Shirley	Enseignante anglais	Présente
Mme Linda Righezza	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Agnès Spinner	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Fabienne Bisset	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Violaine Teisseire	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Natasha Almanza Cade	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Caroline Bovay	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Sylwia Ciszewski Faccio	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
M Nicolas Galan	Représentant des parents d'élèves, APL	Présent
Mme Virginie Godart	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Samantha Kirk	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Émeline Campan	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Claire Marzo	Représentant des parents d'élèves, ACE	Présente
Mme Carole Ravonison	Représentant des parents d'élèves, ACE	Présente
Mme Sonia Gharbi	Représentant des parents d'élèves, ACE	Présente

Membres avec voix consultative :

M DEVILLARD Didier	Proviseur	Présent
M. GAUDRY Benoît	Directeur administratif et financier	Présent
Mme Myriam FOURNIER DULAC	I.E.N en résidence à Londres	Absente excusée

Invité(s):		
M Olivier Colangelo	Proviseur adjoint LFCG	Présent
Mme Isabelle Soames	ASEM	Présente
Mme Rebecca Osuntokun	Coordinatrice filière bilingue	Présente
Mme Cerian Maraviglia	Coordinatrice anglais LFCG	Présente
Mme Dephine Zeno-Long	Directrice administrative Wix Loisir	Présente



Ordre du Jour :

1. Composition du Conseil d'École, son fonctionnement, ses attributions
2. Résultat des élections des associations de parents d'élèves
3. Règles de fonctionnement de l'école
4. Bilan de la rentrée scolaire et des effectifs
5. Les projets et temps forts de l'année scolaire 2018/2019
6. Enseignement des langues
7. Dispositifs de sécurité
8. Coopérative, PTA
9. Wix Loisir
10. Questions diverses

Secrétaire : Mme Marzo

Secrétaire adjointe : Mme Cohen

Début des travaux : 16h00

Le Directeur annonce l'ordre du jour et remercie la présence du Proviseur, du Directeur Administratif et Financier et du Proviseur Adjoint. Il note aussi la présence de Mme Maraviglia, coordinatrice de l'enseignement de l'anglais pour les écoles primaires du LFCG, ainsi que celle de Mme Osuntukun, coordinatrice de la filière bilingue pour Wix Academy.

Le Directeur remercie Mme Soames, représentant les ASEM, pour sa présence.

Concernant les questions diverses, il insiste sur le besoin d'envoyer des questions et non des thèmes de discussion pour faciliter la préparation du conseil et son déroulement. Les associations de parents ont envoyé 12 questions diverses.

1. Composition du Conseil d'École, son fonctionnement, ses attributions

M Bonnefoy, en tant que Président du conseil d'école, présente sa composition, ses attributions, son fonctionnement :

Siégeant avec droit de vote, dans les écoles de 14 classes :

- le directeur d'école,
- 14 enseignants,
- 14 représentants des parents d'élèves, élus.

Siégeant avec voix consultative :

- le chef d'établissement,
- le directeur administratif et financier,
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence.



LE CONSEIL D'ÉCOLE

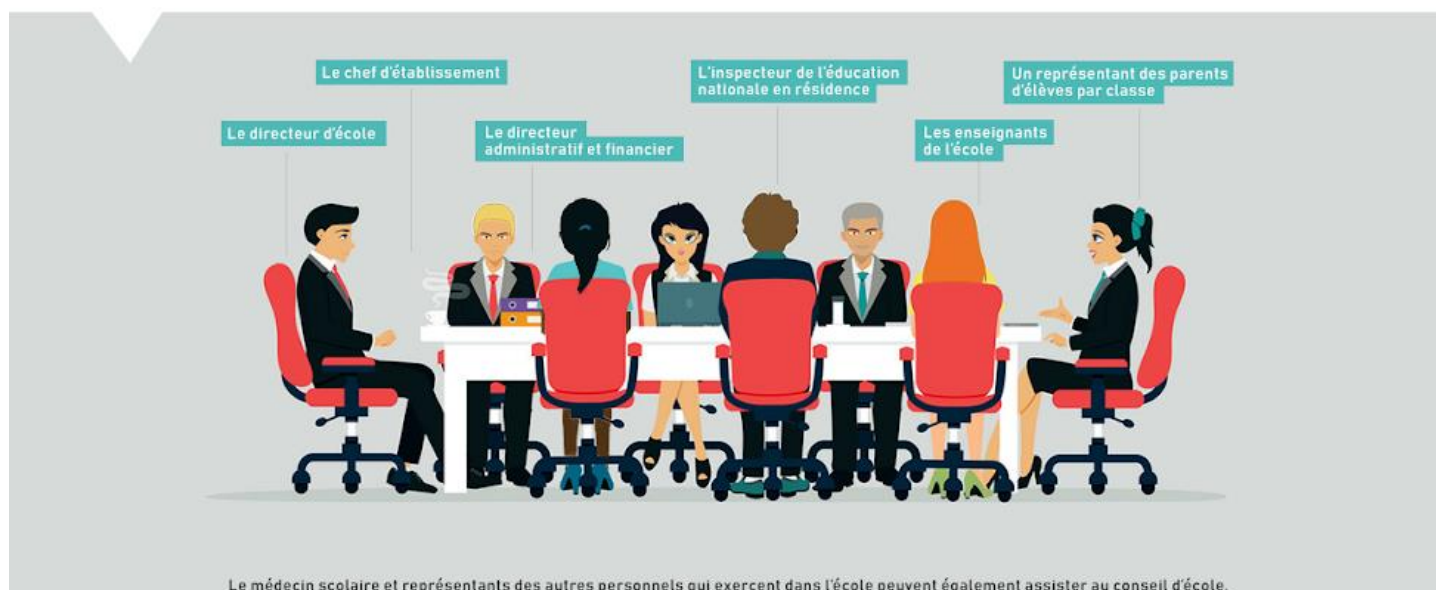
D'après la circulaire AEFÉ n°1548 du 20 juillet 2017

Le Conseil d'École
se réunit 3 fois par an

Il adopte le règlement
intérieur de l'école

Il donne son avis sur les questions relatives au fonctionnement de l'école :

- Les structures pédagogiques
- La scolarisation des élèves à besoins particuliers
- La santé et la sécurité des élèves
- Les projets de classes de découvertes
- L'accueil et l'information des parents d'élèves



2. Résultat des élections des associations de parents d'élèves

Les élections des parents d'élèves se sont déroulées du 10 au 12 octobre :

- 364 inscrits sur les listes pour l'école de Wix,
- 179 votants soit un taux de participation de 49,17 % (34,92% en 2017),
- 41 voix pour la liste de l'ACE : 3 sièges,
- 138 voix pour la liste de l'APL : 11 sièges.

Le Directeur félicite les Associations de parents pour le taux de participation en nette hausse.

3. Règles de fonctionnement de l'école

La dernière modification du règlement intérieur a été votée lors du [conseil d'école du 17/10/2017](#).
Le directeur annonce qu'aucune modification n'a été apportée pour cette rentrée scolaire.

Il insiste cependant sur un point qui a été source de questionnement depuis la rentrée, le code vestimentaire. Tel qu'il est spécifié dans le règlement intérieur, il s'applique pour tous :



Tenue vestimentaire :

L'ensemble des élèves de l'École de Wix adopte un uniforme qui se définit ainsi :

- sweatshirt bleu marine ou rouge, polo blanc portant le logo Belleville Wix Academy / Lycée Français Charles de Gaulle, pantalon, robe ou jupe bleu marine, noir ou gris et chaussures foncées.
- Les polos et sweatshirts sont à commander à l'école anglaise qui se charge de la réception et de la livraison aux familles sur le site de l'école.

Le Directeur annonce qu'un travail devra être mené sur les horaires de rentrée des élèves et sur son fonctionnement pour améliorer les conditions d'accueil des élèves et leur sécurité. Ces travaux seront menés avec les enseignants et des parents d'élèves élus pour éventuellement faire une proposition de modification lors du CE du mois de juin applicable pour la rentrée 2019.

Questions de parents élus

Un parent demande que faire quand des directives diffèrent du côté anglais et français.

Le Directeur répond que le règlement de l'école de Wix est le seul qui s'applique pour les familles inscrites au LFCG. Il y a une bonne entente avec la direction de l'école anglaise, basée sur un véritable partenariat. En cas de difficultés, M. Bonnefoy invite les familles à le contacter.

Un parent demande ce qui se passerait si on ne respectait pas la règle.

Dans le cas d'un non-respect, un courrier cordial serait envoyé à la famille avec le rappel de la réglementation, puis un autre rappel à l'ordre plus précis, en dernier recours une rencontre serait organisée. Les enfants ne devraient pas être sanctionnés sur cet aspect, mais la réglementation doit être respectée par tous.

La question est posée de savoir si un polo blanc sans le logo peut être accepté sous une robe. La réponse est positive. Concernant les jours de sport, si les chaussures ne sont pas sombres, elles ne peuvent être portées que pendant le temps de l'activité.

4. Bilan de la rentrée scolaire et des effectifs

Le Directeur présente les caractéristiques de la rentrée 2018 :

Structure et effectifs :

Niveau	Nombre de sections	Effectif filière fra	Effectif filière bi	Total
MS	1 ½	25	14	39
GS	1 ½	21	13	34
CP	1 ½	20	14	34
CE1	1 ½	23	14	37
CE2	1 ½	26	14	40
CM1	1 ½	23	14	37
CM2	1 ½	24	12	36
Total	10,5	162	94	257



Rappel : rentrée 2017 : 279 élèves, soit 22 élèves en moins à la rentrée 2018. La capacité maximale de l'école est de 290 élèves (soit un déficit de 33 élèves pour la rentrée 2018).

Le Proviseur note au niveau de l'établissement une baisse globale. Une réflexion doit être menée pour essayer de trouver les raisons de cette baisse. Il précise que ce sujet a été évoqué en conseil d'établissement. Entre janvier et juillet, le LFCG a enregistré 1000 demandes d'inscription ; elles ne se sont pas concrétisées lorsque les places ont été attribuées (470 inscriptions finalisées). Cela impacte le budget de l'établissement mais le Proviseur insiste sur la volonté de poursuivre avec une offre pédagogique de qualité.

Un parent élu demande si on ressentira des conséquences tangibles de cette baisse des effectifs. La réponse est positive.

Equipe enseignante :

Mme Pratt a été recrutée comme professeur d'anglais.

Organisation de l'école :

Le 2nd portail a été ouvert pour faciliter les flux des parents. Il s'agit pour l'école française de permettre aux parents de la maternelle de sortir de l'école sans passer par la cour de l'école. Le directeur rappelle aux parents élus que, pour des questions de sécurité (loi locale relative au Safeguarding), les familles ne peuvent circuler librement dans l'école. Il en est de même pour les temps de sortie ; la cour ne peut servir d'aire de jeu pour les enfants qui sont sous la responsabilité de leurs parents. M Bonnefoy demande aux parents élus de relayer ce message.

Le proviseur précise qu'à South Kensington, les parents ne rentrent pas dans la cour. Les comportements abusifs pourraient amener les directions des écoles de Wix à revoir toutes les modalités d'accès à l'école.

Travaux

La mise en place du Wifi sera finalisée en octobre.

5. Les projets et temps forts de l'année scolaire 2018/2019

L'équipe enseignante présente certains projets de cette année scolaire. Le directeur insiste sur le fait qu'il s'agit d'un échantillon de projets réalisés dans l'école. Le dynamisme de l'équipe enseignante est tel, qu'il serait difficile de tout présenter lors de ce conseil.

- Classe transplantée CM2

Madame Huteau présente le voyage des CM2 prévu en Normandie pour visiter les plages du débarquement et les musées autour.

- Projet E3D

Il s'agit d'un projet sur une démarche de développement durable. Projet à l'échelle de l'établissement avec 5 commissions. M Christian est d'ailleurs absent à ce conseil pour pouvoir assister à une réunion sur ce projet. Le Directeur travaille sur une possible création d'un jardin. M Christian fait réaliser actuellement des devis. La question du coût et du financement sera déterminante pour sa réalisation.

- Cadogan Hall

Projet de chorale avec toutes les écoles primaires du LFCG. Sur Wix, 3 classes participeront. Une représentation est prévue en mai.



- Kangourou/Koala des maths du CP au CM2

Concours international de mathématiques. <http://www.mathkang.org/>

- Concours Castor (CM1 et CM2) : <http://castor-informatique.fr/>

Le concours couvre divers aspects de l'informatique : information et représentation, pensée algorithmique, utilisation des applications, structures de données, jeux de logique, informatique et société. Du 11 novembre au 7 décembre 2018.

- Auteurs de littérature : Oriane Lallemand et SKKF (<http://southkenkidsfestival.co.uk/>)

Oriane Lallemand (auteur de littérature jeunesse la plus vendue en France en ce moment) est venue présenter son livre aux classes de maternelle, CP et CE1. D'autres rencontres avec des auteurs/illustrateurs sont prévues en novembre lors du South Ken Kids Festival.

- Colourscape: <https://www.timeout.com/london/things-to-do/colourscape-music-festival-2>

Activité dans le parc de Clapham autours des sens.

- Opéra

La flute enchantée pour les deux classes de CM2 : relier théâtre et français. Spectacle à la fin de l'année.

- Semaine des lycées Français

Monsieur Latrèche donne les détails de ce projet proposé à toutes les classes. Un conteur anglais et un conteur français racontent presque le même conte et mettent en lumière la différence des cultures ainsi que le partage des cultures.

- Les incorruptibles : <https://www.lesincos.com/home.html>

Concours de littérature : critique de livres et débats. Les enfants de chaque classe choisiront leur livre préféré parmi les sept sélectionnés par le comité des Incorruptibles. En fin d'année, le prix des Incorruptibles sera décerné au titre ayant obtenu le plus de voix sur l'ensemble des classes participantes.

- Événements organisés par les associations de parents

Les associations de parents d'élèves (APL et ACE) ont rencontré le PTA anglais pour convenir d'un calendrier d'événements concernant toute la communauté scolaire. Certaines festivités seront annoncées via la NewsWix ou sur un panneau d'affichage qui sera installé à l'entrée de l'école.

6. Enseignement des langues

Filière française

Mise en place de dispositifs d'accueil ou de soutien en anglais pour des élèves profilés. Il s'agit de prendre en compte les besoins d'accompagnement de ces élèves qui découvrent la langue anglaise. Mme Shirley est chargée de ce suivi.

Filière bilingue

Cette filière a vu son équipe renouvelée depuis la rentrée. Plusieurs points positifs assurent le bon déroulement des enseignements :

- Réunion de rentrée spécifique pour les personnels des classes bilingues,
- Réunions hebdomadaires en binôme pour les enseignants,
- Réunions des Directions tous les 15 jours,
- Réunions du Directeur avec les responsables de la filière tous les mois,
- Mise en place du curriculum et de l'agrément,
- Travail sur la création des livrets scolaires.



Questions de parents

Un parent élu demande si le bilan semble positif à la lumière des événements de l'année dernière.

Monsieur Bonnefoy constate un partenariat positif avec l'école anglaise. L'inspectrice de l'AEFE de la zone Europe Nord est venue la semaine dernière et a constaté le bon fonctionnement de la filière.

Madame Filloux confirme que les indicateurs sont au vert. Madame Osuntokun voit un renouveau qui est fondateur.

7. Dispositifs de sécurité

Un exercice d'évacuation a été réalisé dans l'école pour entraîner les élèves à réagir correctement en cas d'incendie. Le temps d'évacuation a été de moins de 3 minutes. C'est très positif.

Un PPMS a été rédigé. Il s'agit d'un document permettant de prévoir les mesures nécessaires en cas d'intrusion. Mme Henry, directrice de l'école anglaise, a convenu de la mise en place d'un exercice de confinement d'ici fin décembre. Une alarme spécifique a été mise en place en cas d'intrusion.

Le Directeur attire l'attention des parents élus sur les efforts actuels des deux directions pour coordonner les dispositifs de sécurité.

Une commission avec les parents d'élèves va voir le jour et se réunira une fois par trimestre pour faire des propositions d'amélioration des dispositifs.

8. Coopérative, PTA

Le Directeur rappelle que la Coopérative gère 2 comptes qui sont crédités à ce jour de 15186£ et 15772£ (voir annexe 1 pour le tableau des dépenses et recettes). Ces comptes sont à l'heure actuelle gelés en dehors des dépenses déjà engagées, en attendant de mettre en place une structure qui corresponde aux normes actuelles. La coopérative sera fermée et sera remplacée par un PTA, l'Amicale. Cette structure associative respectera la réglementation locale. Elle va recevoir les fonds de la coopérative. Elle sera gérée par des parents neutres, indépendants des deux associations (APL et ACE) et se dotera d'un organe consultatif constitué de deux enseignants et deux parents, présidé par le Président de l'Amicale, qui donnera son avis sur les dépenses à engager. Elle aura une Charte d'utilisation des ressources financières.

Un enseignant déposera un projet auprès de l'Association qui consultera le comité, et se positionnera sur deux éléments : le montant de financement et l'aspect éthique.

Les enseignants garderont leur liberté pédagogique sur les projets de leur classe, l'Amicale n'ayant pas vocation à juger l'intérêt pédagogique des projets proposés. Cela permettra une transparence totale en termes de gestion et d'organisation.

Le Directeur Administratif et Financier rappelle que le lycée accorde des dépenses pédagogiques à l'école et que cela restera le cas. L'Amicale ne se substitue pas aux financements de l'établissement.

Le Directeur rappelle que le LFCG est un Etablissement en Gestion Directe (EGD) soumis une comptabilité spécifique. Cette gestion peut s'avérer exigeante. Au-delà de certains montants, l'établissement doit réaliser plusieurs devis. Les remboursements de dépenses pour de petits achats peuvent être compliqués. Le choix des fournisseurs se fait sous certaines conditions administratives. L'Amicale peut permettre d'éviter une certaine lourdeur administrative et faciliter l'accompagnement de projets.



9. Wix Loisir

M Latrèche et Mme Zeno-Lang présentent un bilan des activités de Wix Loisirs.

Wixloisirs

Bilan de l'exercice 2017

Relevé des fréquentations

T1 (Année scolaire 2017-2018)

Nombre d'inscrits		Nombre global des inscriptions
Mercredi Après-midi	58	
Nombre d'inscrits After school clubs	159	
Nombre d'inscrits Etudes	38	255

T2 (Année scolaire 2017-2018)

Nombre d'inscrits		Nombre global des inscriptions
Mercredi Après-midi	69	
Nombre d'inscrits After school clubs	168	
Nombre d'inscrits Etudes	58	295

T3 (Année scolaire 2017-2018)

Nombre d'inscrits		Nombre global des inscriptions
Mercredi Après-midi	65	
Nombre d'inscrits After school clubs	171	
Nombre d'inscrits Etudes	55	291

Wix Loisirs - Balance Sheet 1st January to 31st December 2017

- Balance on 1st January 2017 : **£20,789.35**
 - Balance on 31st December 2017 : **£26,194.07**
 - Profit **£ +730.93**

Income

Inscriptions, payments received : **£ 112,659.73**

Payments non receive as of 31st December 2017: **£61**

Expenses

Sub-Contractors	£27,587.84	
Gross Wages	£72,799.20	
Employers NI	£677.30	
U.K. Entertainment	£1,427.00	
Refunds		£1019.02
Pension Fund		£275.24
Legal Fees	£2,679.00	
Audit and Accountancy Fees	£2,687.60	
Bank Charges	£174.65	
Computer Equipment	£299.75	
Workshop materials	£1,509.70	
Insurance		£792.50
Total		£111,928.8

Madame Long indique qu'il y a cette année un profit de 730£. Elle explique que Wix loisirs est toujours en cours de transformation. Elle était une unincorporated association mais parce qu'elle emploie aujourd'hui 26 personnes, la structure administrative ne correspondait plus à son activité réelle. Dans l'urgence, elle a été transformée en Company. Elle devrait devenir une Charity. Les démarches administratives ont été faites en ce sens. Il a fallu engager des frais pour établir les contrats trimestriels. Il avait été nécessaire d'augmenter les prix de Wix Loisirs pour couvrir les frais de transformation.

Maintenant, Wix loisirs propose 25% de discount pour le second enfant et 50% pour le troisième.

Il y aura un Holiday Camp en juillet et fin octobre. La tentative d'instaurer la garderie du matin a été un échec lors des inscriptions. Elle sera mise en place s'il y a une demande. La possibilité d'assurer une garderie entre 5 et 6h du soir reste sur la table.

L'ouverture des inscriptions des activités pour le 2eme trimestre se fera le dimanche 9 décembre 2018 à 19h.

10. Questions diverses

Questions de l'APL

1) Faire un point sur la cantine

Le départ du chef cet été a eu une incidence sur la qualité des repas et la quantité servie. La personne en charge actuellement rencontre des difficultés mais l'entreprise de restauration est en phase de recrutement. Le Directeur indique qu'il a rencontré le responsable de la cantine il y a 15 jours et qu'il mange à la cantine une fois par mois pour s'assurer de la qualité des repas et du bon fonctionnement du service.



Des parents d'élèves ont été invités pour un repas et ont transmis un rapport. Le Directeur Administratif et Financier indique que ces remarques ont été communiquées à l'école anglaise.

Le directeur de l'école est conscient que les attentes se focalisent sur 3 points : qualité, quantité et diététique. Il a fait des demandes en ce sens auprès du fournisseur qui s'est engagé à apporter des améliorations. Le troisième point, l'aspect diététique, sera le plus délicat à traiter. Les priorités de l'école anglaise, signataire du contrat de restauration avec le fournisseur, sont différentes de celles de l'école française. L'APL et le Proviseur appellent à la patience. Le LFCG assure de son implication sur ce sujet.

2) Sécurité/surveillance : A quoi sert la petite porte du côté du bateau ?

Le directeur répond qu'elle sert aux parents qui accompagnent leurs enfants à la maternelle à sortir directement sans revenir dans la cour principale. Cela permet d'éviter les croisements entre ceux qui arrivent et ceux qui sortent. Cette porte est surveillée par des personnels. C'est une porte de sortie. Le directeur indique que des parents ont forcé le passage pour rentrer par cette porte pour éviter de se rendre à la porte d'entrée principale. Suite à cet incident, il y a désormais un panneau interdisant l'entrée.

Un parent indique que c'est une porte de sortie, mais que c'est une porte d'entrée pour certaines classes anglaises. Des modifications seraient à faire sur le panneau de la porte. Monsieur Bonnefoy explique que l'objectif est très simple : il s'agit de gérer les flux. Comme indiqué pendant l'ordre du jour du Conseil d'Ecole, un travail est à faire sur la question de la sécurité.

3) Entre 15h15 et 15h40, des enfants arrivent à sortir de l'école sans les parents. Comment y remédier ?

Le directeur rappelle aux parents élus que lorsque l'enfant est remis à sa famille, elle en est responsable. Il n'est pas prévu de « surveillance » à ces moments de sortie. Les enseignants restent responsables de leurs élèves jusqu'à la prise en charge par leur famille. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'école ne peut être utilisée comme un parc après le temps scolaire. M Bonnefoy demande aux familles de prendre leur disposition pour que leurs enfants restent sous leur vigilance.

4) Organisation de la cour aux récréations : Il y a des problèmes récurrents d'accès aux terrains, aux ballons etc... les plus petits ont du mal à profiter des jeux/de la cour.

Le Directeur explique qu'un travail a été réalisé avec Suzette Coleman, Directrice Adjointe de l'école anglaise, pour l'utilisation des terrains de sport après les vacances de la Toussaint. Il y aura désormais une interdiction de ramener son ballon de la maison et un roulement sera mis en place en fonction des niveaux de classe. Un personnel sera chargé dans la cour de faire respecter ce roulement.

5) Problème d'accompagnement aux séances de sport : il faut maintenant 3 ou 4 parents pour accompagner les classes à l'extérieur ce qui pose problèmes pour les séances des sports au Common ou à la piscine.

Monsieur Bonnefoy répond que ces taux d'encadrement sont fixés par la réglementation locale et par les exigences de l'AEFE en accord avec l'Education Nationale. L'école est soumise à une double réglementation. Le respect de la réglementation locale est indispensable. Le taux d'encadrement pour les sorties doit répondre à ces exigences.

Un parent élu note qu'il est parfois difficile de trouver le bon nombre de parents.

6) Séances de Booster/Challenge : en bilingue il avait des séances de Booster/Challenge. Est-ce toujours le cas ? Quelles sont les règles pour y être ?

Tout d'abord, il faut noter que le « Booster » est différent du soutien (qui s'appelle « Booster club »). Cette question n'a pas encore été traitée par la direction, mais les coordinateurs en sont conscients. Concernant le soutien pour les élèves,

cette année, la dynamique est différente. Les équipes travaillent sur un consensus et une solution sera trouvée afin que les élèves bénéficient tous des dispositifs de soutien quel que soit leur rattachement administratif.

Questions d'ACE

7) Pourrions-nous nous assurer que les enfants ont assez à manger à la cantine ?

Voir réponse plus haut (question 1).

8) Serait-il possible de contrôler les allers et venues des enfants au moment de l'entrée et de la sortie des classes ?

Voir réponse plus haut (question 3).

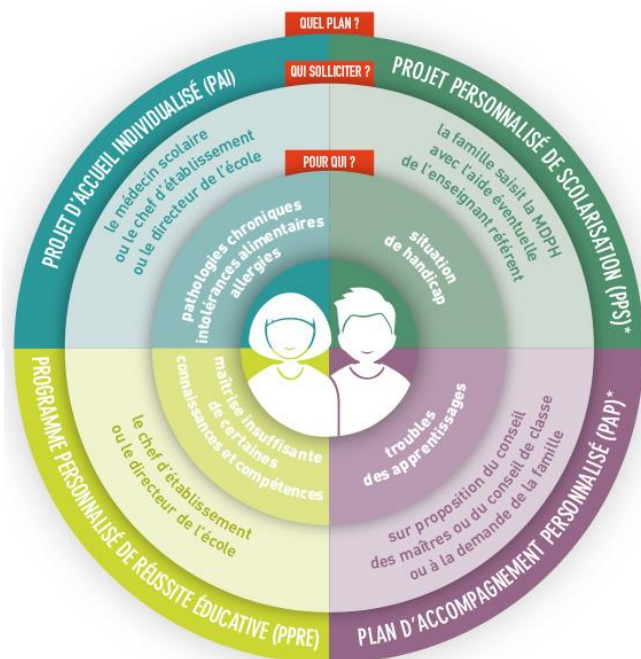
9) Comment doit-on procéder pour la mise en place de dispositifs spécifiques pour les enfants à besoins particuliers, par exemple un écran plus grand ou une meilleure insonorisation d'une salle de classe ?

Le Directeur explique les protocoles de prise en charge des enfants à besoins spécifiques. Il s'agit d'une problématique complexe, le réseau AEFÉ ne bénéficiant pas d'une MDPH ([Maison Départementale du Handicap](#)). Plusieurs protocoles peuvent répondre aux besoins spécifiques des élèves : PPS, PAP, PAI et PPCR.

Le directeur distribue un document aux parents élus leur permettant de prendre connaissance de ces protocoles. Ces protocoles sont proposés en général à la suite d'équipes éducatives qui permettent de dialoguer avec les familles sur les apprentissages et conditions de scolarisation de leur enfant.

Plusieurs réunions d'équipes éducatives ont déjà eu lieu et 9 sont à venir pour le mois de novembre. Elles regroupent le directeur, l'enseignant, parfois aussi le médecin scolaire et/ ou l'orthophoniste

Les mesures compensatoires (présence d'une AVS, matériel spécifique...) pour un enfant à besoins particuliers sont à la charge des familles.



(*Les élèves "dys", en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP, soit d'un PPS.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Handicap/31/8/2015dec_ecole_inclusive_livret_512318.pdf

10) Nous avons parlé de la possibilité de mentionner les projets d'événements pour l'année. Je parle du tableau que je vous avais fait parvenir avec les autres associations. Nous voudrions réaffirmer notre volonté de soutenir les actions pédagogiques des enseignants dans la mesure du possible.

Les projets ont été abordés pendant l'ordre du jour, point 5.



11) Pourrions-nous imaginer de créer un jardin de plantations dans la cour de récréation à la lumière du projet E3D ?

Voir ordre du jour, point 5, projet E3D.

12) Pourrions-nous avoir un placard ? L'APL n'en a plus, mais nous n'en avons pas.

Le Directeur annonce qu'il essaiera de voir les possibilités d'obtenir des rangements pour les associations.

Monsieur Bonnefoy remercie l'assemblée. Le Proviseur appelle à travailler ensemble sur l'avenir de l'école.

Fin du conseil d'école : 19h00.

Signature du Président



P. Bonnefoy

Signature de la secrétaire



C. Marzo

Signature de la secrétaire adjointe



L. Cohen



Annexe 1 : coopérative scolaire

Compte principal

Dépenses	Devise	Montant
Conférence Mme Paul	£	196
Garderie CE	£	60
Badges	£	15
Cadeau Katrine Reimers	£	43
Galette des rois CP	£	17,55
Scientifiques Imperial College	£	240
Kermesse Gazebo	£	303,98
Kermesse Atelier Craft	£	52,97
Kermesse BBQ	£	283,09
Kermesse Boissons + Lots + impression passeports	£	417,21
Hoodies CM2A	£	337,5
Hoodies CM2B	£	187,5
Badges Enseignants	£	15
Divers CE2A	£	63,62
Livre souvenir CM1B	£	262,66
Soirée Ecossaïse Ceilidh	£	482,98
Jardinage CM1A	£	564,78
Soirée ecossaïse Ceilidh	£	190,99
Garderie CE	£	60
Tournoi Echecs	£	79,75
Plantations MSA	£	11,75
Fete des meres CE2A	£	17,95
Fete des meres CE2A	£	16,88
Soirée ecossaïse Ceilidh	£	221
Total des dépenses	£	4141,16

Recettes	Devise	Montant
Soiree ecossaïse Ceilidh + Kermesse	£	375
	£	752,6
	£	3238,45
	£	382,4
	£	825
	£	58,34
Photos	£	1134,24
Paypal	£	0,01
Total des recettes		6766,04